

LES FRANÇAISES ET LE HARCELÈMENT DANS LES LIEUX PUBLICS

François Kraus

Sifflements salaces, insultes sexistes, pelotages intempestifs et autres formes d'agressions sexuelles affectent-elles un nombre élevé de femmes dans l'espace public ? À l'occasion de la semaine internationale de lutte contre le harcèlement de rue (8-14 avril 2018), François Kraus met en lumière un phénomène dont l'importance croissante dans le débat public a sans doute accéléré la décision récente de créer une nouvelle infraction « d'outrage sexiste ».

Mené auprès d'un échantillon national représentatif de taille conséquente (2 000 femmes âgées de 15 ans et plus)^[1], ce nouveau volet de l'Observatoire Ifop-VieHealthy.com du harcèlement sexuel^[2] tente de mesurer à la fois le niveau et les différentes formes de harcèlement sexuel que les Françaises subissent au quotidien dans l'espace public et plus particulièrement dans les lieux où elles sont le plus répandues^[3] : la rue et les transports en commun.

Confirmant les tendances déjà observées dans les deux dernières grandes enquêtes réalisées en France sur les violences faites aux femmes (l'ENVEFF en 2000, l'enquête Virage en 2015), cette étude met en lumière l'ampleur et le caractère multiforme des atteintes sexuelles subies par les femmes dans ces espaces publics tout en apportant des informations précieuses sur le profil des victimes de cette forme très « genrée » d'insécurité.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE

- Au cours de leur vie, huit Françaises sur dix (81%) ont déjà été confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun. Et pour nombre d'entre elles, il ne s'agit pas d'une expérience lointaine qui remonterait à des années : une femme sur quatre (26%) y a été confrontée au cours des douze derniers mois.
- Dans la rue comme dans les transports, les formes verbales ou visuelles

de harcèlement sont les atteintes les plus répandues, au premier rang desquelles les sifflements (68%) et les regards insistants (68%). Ces comportements sont aussi ceux qui affectent le plus régulièrement les Françaises si l'on en juge par le taux de victimes annuelles de sifflements (15%) et de regards insistants (20%).

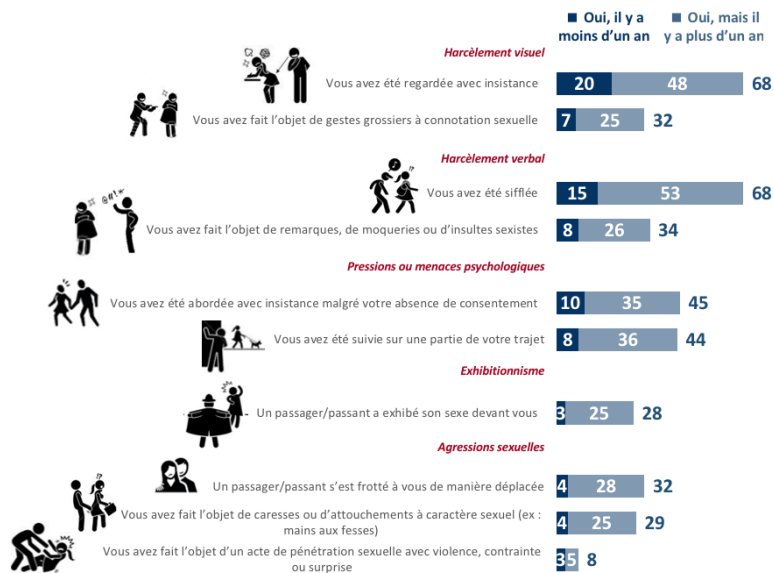
- Ayant un aspect offensant beaucoup plus explicite que les regards insistants ou les sifflements – qui peuvent toujours être perçus comme des techniques d'approche déplacées –, les gestes grossiers à connotation sexuelle (32%) et les remarques sexistes (34%) semblent, eux, un moins peu répandus dans ces espaces publics.
- Ce n'est pas le cas des situations de pressions ou de menaces psychologiques que peuvent constituer le fait d'être suivie sur une partie de son trajet (44%) ou d'être abordée avec insistance malgré une absence claire de consentement (45%). Symptomatiques du « harcèlement de rue », les approches verbales insistantes affectent ainsi une femme sur dix chaque année (10%).
- Mais le harcèlement dans les lieux publics est malheureusement loin de se réduire à des pressions verbales, visuelles ou psychologiques. Au total, 41% des Françaises ont déjà fait l'objet d'un contact sexuel imposé (frottage, pelotage, pénétration) dans un lieu public, sachant que leur proportion est tirée vers le haut par le nombre de victimes dans les transports (38%, contre 21% dans la rue).
- Ce chiffre global d'agressions sexuelles masque en effet de fortes différences entre les deux types d'espaces publics. Du fait de la promiscuité qu'impose notamment leur fréquentation à des heures de pointe, les transports apparaissent comme un terrain de jeu plus favorable aux frotteurs (30%, contre 13% dans la rue), aux attouchements sexuels (26%, contre 15%) et aux viols (7%, contre 4%).
- Toutes les femmes ne sont pas exposées au même risque de harcèlement dans les lieux publics. L'analyse détaillée du profil des victimes met en évidence des facteurs déjà observés dans les enquêtes précédentes (ENVEFF) comme le fait d'être jeune, de vivre seule ou encore d'affirmer une part d'homosexualité (bi, lesbiennes).
- Mais d'autres facteurs de risque ressortent, en particulier le fait de résider dans une grande agglomération – notamment dans des quartiers défavorisés –, d'avoir un niveau de vie faible ou d'appartenir à une minorité religieuse liée à l'immigration : le taux de victimes d'atteintes ou d'agressions sexuelles étant par exemple systématiquement plus élevée chez les musulmanes.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

La confrontation à des situations de harcèlement dans les espaces publics

QUESTION : Au cours de votre vie, avez-vous déjà vécu chacune de ces situations dans [la rue] / [les transports en commun] ?

TOTAL
« En a été victime au moins une fois »



Victimes en fonction du type d'espaces

Rue	Transports
60	61
23	27
62	56
29	27
37	38
40	37
23	20
13	30
15	26
4	7

Les transports en commun apparaissent comme des espaces plus propices que la rue aux viols et aux agressions sexuelles

Du fait de la promiscuité qu'impose notamment leur fréquentation à des heures de pointe, les transports collectifs (comme les trains, bus, métros) semblent constituer un terrain particulièrement favorable aux atteintes directes au corps des femmes :

- près d'une Française sur trois (30%) a ainsi déjà senti un passager se frotter à elle de manière déplacée lors d'un déplacement en transport en commun, soit deux fois plus qu'en marchant dans la rue (13%) ;
- de même, un quart des Françaises (26%) a déjà fait l'objet de caresses ou d'attouchements sexuels dans un transport en commun, contre 15% dans la rue ;
- enfin, les femmes rapportant avoir été victimes d'un acte de pénétration sexuelle avec violence, contrainte ou surprise au cours de leur vie – c'est-à-dire d'un viol au sens juridique du terme – sont sensiblement plus nombreuses à l'avoir été dans un transport en commun (7%) que dans la rue (4 %).

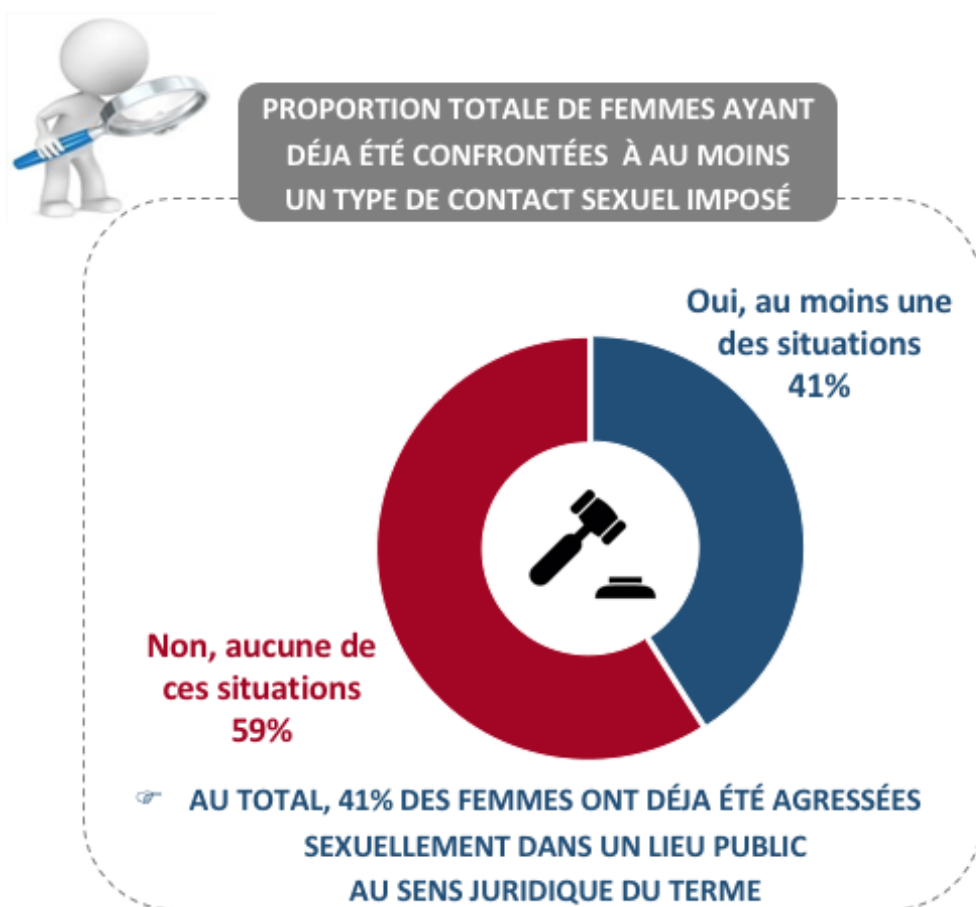
Ainsi, si au total, 41% des femmes ont déjà été victimes d'au moins un type de contact sexuel imposé (frottage, pelotage, pénétration) dans un lieu public, cela tient surtout à leur exposition dans les transports, les Françaises étant en deux fois plus nombreuses avoir été agressées sexuellement dans les transports (38 %) que dans la rue (21 %).

En dehors des agressions physiques, nombre de Françaises sont

régulièrement confrontées dans ces espaces publics à des situations d'intimidation où elles subissent de fortes pressions à caractère sexuel

C'est particulièrement le cas des filatures (« stalking » en anglais) ou des tentatives d'approche insistantes qui, sans être des atteintes corporelles directes, n'en constituent pas moins une réelle entrave à leurs déplacements dans la mesure où elles suscitent un malaise et éventuellement la crainte qu'elles ne dégénèrent en de réelles violences sexuelles.

- Apparaissant souvent comme la forme la plus typique du « harcèlement de rue », les approches verbales insistantes ressortent ainsi comme une situation déjà vécue par près d'une femme sur deux au cours de sa vie : 45% des femmes déclarant avoir déjà été abordées avec insistance malgré leur absence de consentement dans un lieu public, sachant que l'on n'observe pas sur ce point de différences entre la rue (37%) et les transports en commun (38%). Et pour beaucoup, ce type de situation est loin d'être une expérience de jeunesse : une Française sur dix déclare en avoir vécu une au cours des douze derniers mois (10%), signe qu'elles constituent à la fois un phénomène d'ampleur et un problème très actuel.



- Relevant du même type de situation intimidante auxquelles les femmes peuvent être exposées dans les lieux publics, l'expérience d'une filature sur une partie de son trajet semble aussi répandue dans ces espaces publics : 44% des femmes déclarent avoir au cours de leur vie déjà été suivies sur une partie de leur trajet, sachant que la rue semble un terreau

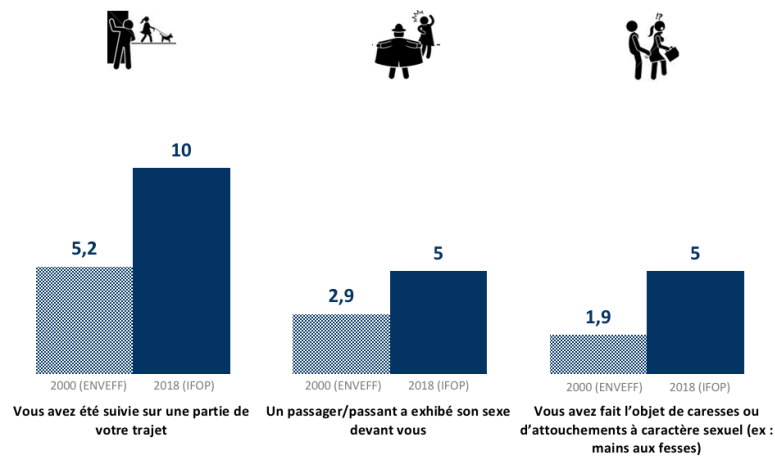
un peu plus propice au « stalking » (40%) que les transports en commun (37%). Et si l'on compare ces résultats par rapport à la dernière grande enquête réalisée il y a dix-huit ans (ENVEFF), le nombre de victimes annuelles de ce type de harcèlement semble en croissance, ayant doublé entre 2000 (5,2%) et 2018 (10%).

Évolution du taux de victimes au cours des douze derniers mois

QUESTION : [...] avez-vous déjà vécu chacune de ces situations dans [la rue] / [les transports en commun] ?

Base : femmes âgées de 20 à 59 ans.

Proportion de femmes âgées de 20 à 59 ans en ayant été victimes « au cours des 12 derniers mois »



(*) Évolution par rapport aux données de l'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes (ENVEFF), réalisée en 2000 par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 6 970 de femmes âgées de 20 à 59 ans. En raison des différences d'échantillonnage, de mode de recueil et de formulations de questions, ces évolutions sont à interpréter avec prudence. Pour information, dans l'ENVEFF, les items étaient formulés de la manière suivante :

- « Quelqu'un vous a-t-il suivie avec instance à pied, en voiture ? »
- « Est-il arrivé que quelqu'un exhibe devant vous ses organes sexuels ou se déshabille ? »
- « Quelqu'un vous a-t-il, contre votre gré, touché vos seins, vos fesses, vous a pelotée, vous a coincée pour vous embrasser dans la rue, les transports ou un autre endroit public ? »

10

Que ce soit dans les rues ou les transports, les Françaises sont aussi nombreuses à être l'objet de propos, de gestes ou insultes à caractère sexiste ou sexuel

Les résultats de cette enquête confortent aussi l'idée selon laquelle les risques les plus encourus par les femmes dans l'espace public sont moins des atteintes à leur intégrité physique – même si celles-ci restent des plus préoccupantes – que tout un ensemble de brimades, de menaces ou de différentes formes d'irrespect qui restreignent la liberté des femmes dans leurs déplacements. Il en ressort en effet trois grands types d'harcèlement verbal ou visuel dont l'ampleur et la récurrence peuvent affecter les femmes de dommages quasiment analogues à celle des atteintes directes au corps.

Les sifflements salaces et les regards insistants constituent un phénomène de masse dans l'espace public

- Fixés sur une ou plusieurs parties du corps afin de susciter un sentiment de malaise, les regards insistants apparaissent en effet comme une forme de harcèlement particulièrement répandue dans les espaces publics : plus des deux tiers des Françaises (68%) en ont déjà fait l'objet dans la rue ou les transports en commun au cours de leur vie dont une sur cinq (20%) au cours des douze derniers mois.

- De même, peu de femmes ont échappé à des sifflements salaces au cours de leur vie (68% en ont déjà fait l'objet au moins une fois), en particulier dans la rue ou cette forme d'appréciation grossière du corps des femmes est sensiblement plus répandue (62%) que dans les transports en commun (56%).

Une femme sur trois y a déjà été victime d'insultes verbales ou visuelles à caractère sexuel

- Ayant un aspect offensant beaucoup plus manifeste que les regards insistants ou les sifflements – qui peuvent toujours être perçus comme des techniques d'approche déplacées –, des injures sexistes (remarques, moqueries, insultes...) ont déjà été proférées à plus d'une Française sur trois au cours de leur vie (34%), 8% d'entre elles en ayant été victimes au cours des douze derniers mois.
- Relevant du même type d'atteinte à la dignité de la personne, les gestes grossiers à connotation sexuelle ont quant à eux déjà affecté à peu près autant de femmes (32% en moyenne), notamment dans les transports en commun où l'on compte sensiblement plus de victimes de ce type d'agressions visuelles (27%) que dans la rue (23%).

Plus d'une femme sur quatre a déjà été confrontée à une situation d'exhibitionnisme

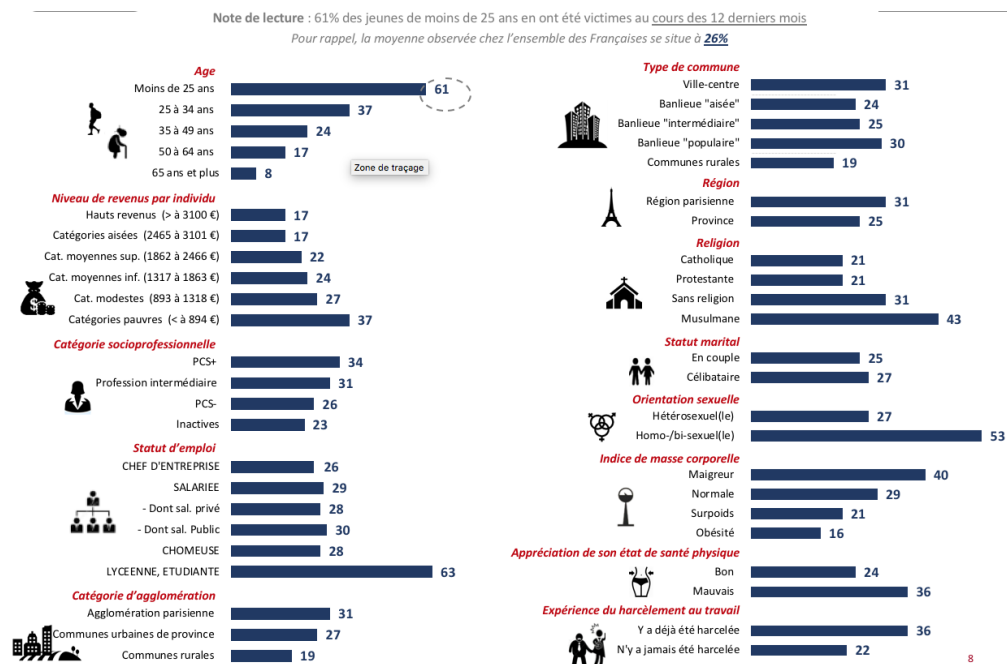
- Déviance d'ordre pathologique beaucoup plus grave aux yeux de la loi – elle est passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende –, l'exhibition sexuelle est quant à elle loin d'être une pratique aussi marginale qu'on pourrait le croire : plus d'un quart des Françaises (28%) ont déjà vu un passant ou un passager exhiber son sexe devant elles et le taux annuel de victimes de ce type de délit semble lui aussi croître chez les femmes de 20 à 59 ans : 5% des femmes interrogées en 2018 ont été confrontées à ce type de comportement obscène au cours des douze derniers mois, contre 3% en 2000.

Le « harcèlement de rue » : une forme de violence qui touche tout particulièrement les femmes jeunes, au niveau de vie modeste, résidant dans les centres-villes ou les « banlieues défavorisées » des grandes agglomérations

Toutes les femmes ne sont pas exposées au même risque de harcèlement sexuel. L'analyse détaillée du profil des victimes de harcèlement de rue met en évidence des facteurs de risques déjà mis à jour par l'ENVEFF^[4](2000), en premier lieu desquels l'âge, la taille de l'agglomération de résidence ou l'orientation sexuelle. Mais d'autres facteurs de risque ressortent, notamment le fait d'avoir un niveau de vie faible ou d'appartenir à une minorité religieuse liée à l'immigration : le taux de victimes d'atteintes ou d'agressions

sexuelles étant par exemple systématiquement plus élevée chez les musulmanes.

Le profil des Françaises ayant été victimes d'atteintes ou d'agressions sexuelles dans la rue « au cours des douze derniers mois »



L'effet « âge »

Que ce soit dans la rue ou les transports, les jeunes femmes de moins de 25 ans sont de loin les premières victimes de harcèlement et ceci par tous les types de violences et d'espaces publics. D'après l'équipe de l'ENVEFF, cette surexposition des jeunes filles tiendrait non seulement à une plus grande « vulnérabilité liée au manque d'expérience et d'assurance du début de l'âge adulte » mais aussi au fait que « la jeunesse implique un usage intense et spécifique de l'espace public qui accroît indéniablement les risques » [5], l'enquête ENVEFF ayant montré que les jeunes et les étudiantes faisaient partie des catégories de femmes qui fréquentaient le plus l'espace public le soir, ce qui les exposait à un plus grand risque de harcèlement sexuel de rue. Dans l'ouvrage qu'elle a consacré au sujet, Maryse Jaspard expliquait aussi la surexposition des jeunes filles au nom du fait qu'elles étaient, du point de vue des agresseurs, « plus conformes aux stéréotypes sexuels masculins » [6], ce qui va dans le sens de cette enquête au regard des nettes différences d'exposition des femmes affichant un indice de masse corporelle inférieur à la normale. Comme dans le travail, les femmes souscrivant aux stéréotypes morphologiques dominants étant en effet plus affectées par les atteintes ou agressions sexuelles.

L'effet « ville »

Tout comme ont pu le faire les enquêtes ENVEFF (2000) ou VIRAGE (2015), cette étude met en évidence les inégalités territoriales face à la violence faite aux femmes dans l'espace public. Par exemple, l'expérience du

harcèlement sexuel dans la rue au sens large (atteintes et agressions) s'avère beaucoup plus fréquente en milieu urbain – notamment en agglomération parisienne (24%) – que dans des communes rurales (14%), sachant que c'est dans les grandes villes que l'on trouve aussi le plus de femmes jeunes qui sortent seules le soir. L'écart est particulièrement net entre les habitantes des communes rurales et celles résidant dans des banlieues « populaires », notamment pour ce qui est des approches verbales insistantes : 11% des habitantes des banlieues populaires en ont déjà fait l'objet, soit deux fois plus que d'habitantes en milieu rural (5%). Les grandes agglomérations – au premier rang desquels l'agglomération parisienne et les quartiers au niveau de vie moyen inférieur à la moyenne – apparaissent ainsi comme des grands espaces privilégiés des violences spécifiquement sexistes.

L'effet « minorités / immigrées »

Comme dans les grandes enquêtes réalisées sur le sujet (ENVEFF en 2000, VIRAGE en 2015), on observe une nette surexposition des minorités religieuses et tout particulièrement des musulmanes aux différentes formes de harcèlement et d'agression sexuelle dans les lieux publics. Ce constat n'est pas nouveau : il avait déjà été mis en lumière dans l'ENVEFF (2000) pour les femmes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne et plus largement dans l'enquête VIRAGE (2015) pour les descendantes d'immigrés.

Cette survictimation des musulmanes tient sans doute à des « effets de structure » : la population musulmane étant surreprésentée dans les pans de la population les plus exposées à ses formes « d'harcèlement de rue », à savoir les jeunes – 11% des moins de 25 ans se disent musulmans, soit deux fois plus que la moyenne observée dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus (5,6%)^[7] – et les habitants de l'agglomération parisienne (12%). Toutefois, au regard de la concentration des musulmans dans les quartiers à forte proportion d'immigrés^[8], on ne peut exclure l'hypothèse de la « ghettoïsation » avancée par Maryse Jaspard. Pour la chercheuse ayant dirigé l'ENVEFF, cette survictimation s'expliquerait notamment dans ces quartiers par un retour à « un système traditionnel inégalitaire de représentation sociale des rôles masculins et féminins » qui générerait « un climat sexiste entravant considérablement la liberté de circuler des femmes »^[9].

Tout comme les grandes enquêtes réalisées ces dernières années sur le sujet, cette étude confirme que les agressions qui peuvent donner lieu à une plainte ne constituent que la partie immergée de l'iceberg des nombreuses violences sexuelles que les femmes subissent dans l'espace public. Or, l'ampleur et l'impunité de ces violences conduisent les femmes à limiter leurs déplacements dans les espaces publics en adoptant des stratégies d'évitement de certains territoires (par exemple les grandes places, les grands ensembles...). Constituant une entrave importante à la mobilité des femmes (notamment des femmes les plus jeunes et les plus modestes), les

violences sexistes et sexuelles faites aux femmes participent donc pleinement au maintien d'une domination masculine dans les espaces publics qui tend à les reléguer dans l'espace privé. Au regard de la volonté générale actuelle de lutter contre les différentes formes de sexisme « ambiant », rendre la rue et les transports en commun plus sûrs pour les Françaises s'imposent donc comme un enjeu fort aussi bien au niveau de l'État que des collectivités locales.

Droits des femmes

Violence

[1] Étude Ifop pour VieHealthy.com réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 26 au 29 janvier 2018 auprès d'un échantillon de 2 008 femmes, représentatif de la population féminine résidant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus.

[2] Un premier volet a été publié pour VieHealthy.com en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès : François Kraus, « [Les femmes et le harcèlement au travail](#) », 28 février 2018.

[3] D'après les données de l'ENVEFF, la rue et les parkings (38%), les voitures (18%) et les transports en commun (17%) concentrent près des trois quarts des lieux où les agressions se produisent dans l'espace public.

[4] L'enquête Enveff, commanditée par le Service des droits des femmes et le Secrétariat d'État aux Droits des femmes, a été réalisée par téléphone de mars à juillet 2000, auprès d'un échantillon représentatif de 6970 femmes âgées de 20 à 59 ans, résidant en métropole et vivant hors institutions.

[5] Elizabeth Brown et Florence Maillolchon, « Espaces de vie et violences envers les femmes », *Espace, Populations, Sociétés*, 3, 2003, p. 309-321.

[6] Maryse Jaspard, « III. Les violences sexuelles », *Les violences contre les femmes*, La Découverte, 2011, pp. 63-84.

[7] Étude Ifop pour l'Institut Montaigne auprès des musulmans de France, juin 2016.

[8] L'étude Ifop pour l'Institut Montaigne auprès des musulmans de France de juin 2016 montrait que les musulmans représentent 22% de la population vivant des communes ou des quartiers où l'on compte plus de 20% d'immigrés, contre 5,6% en moyenne dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus.

[9] Maryse Jaspard, « III. Les violences sexuelles », *Les violences contre les femmes*, La

